

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST CORNOUAILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL



Séance du 29 mars 2024



Date de la convocation : 1er mars 2024

Membres en exercice : 21, Membres présents : 14, Voix délibératives : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars, à 14h30, les membres du comité syndical du syndicat mixte du SAGE Ouest Cornouaille, désignés par les comités syndicaux ou les conseils communautaires des établissements membres, se sont réunis au siège du syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille à Tréguennec suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Éric Jousseaume, président.

Étaient présents : Jousseaume Éric, Buannic Jean-Louis, Loussouarn Christian, Le Cleac'h Cyrille, Bourhis Danielle, Gaigné Jean-Michel, (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD), Burel Michel, Stephan Philippe, Caradec Jean-Louis, Gerbe Alain, Yannic Jean-Bernard, Le Coz Hervé (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN), Burel Bruno (COMMUNAUTES DE COMMUNES CAP SIZUN – POINTE DU RAZ), Bonizec Emile (SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU NORD CAP SIZUN) formant la majorité des membres en exercice.

Était représenté : Sergent Gilles (pouvoir à Burel Bruno).

Absents excusés : Cariou Jacques, Kervarec Ronan.

Personne invitée : Picheral Thomas (SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST-CORNOUAILLE).

Budget primitif 2024 et contributions des membres

En application des statuts adoptés par arrêté préfectoral le 16 février 2022, Monsieur le président expose que la contribution des membres aux dépenses du syndicat, déduction faite des aides et subventions extérieures, est calculée sur la base de la population et de la surface du membre dans le périmètre du syndicat, selon la clé de répartition 50% / 50%.

Compte tenu des prévisions budgétaires pour l'année 2024 et du trop-perçu sur les contributions 2023, Monsieur le président propose de fixer la participation des EPCI adhérentes à 125 508 € et de solliciter les EPCI sur cette base.

La répartition de la participation des membres, pour l'année 2024, est la suivante :

EPCI	Contributions GEMA(1,2,8)			Contributions Missions Complémentaires (4,6,11,12)			Contributions 2024
	% / pop INSEE	% / surface dans SAGE	Contributions	% / pop INSEE	% / surface dans SAGE	Contributions	
SIE du Goyen	0	0	0,00 €	17%	15%	14 266,63 €	14 267 €
SME du Nord Cap Sizun	0	0	0,00 €	2%	8%	4 714,74 €	4 715 €
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	21%	28%	10 894,04 €	0	0	0,00 €	10 894 €
CCHPB	24%	37%	13 649,50 €	25%	40%	29 343,37 €	42 993 €
CCPBS	51%	29%	17 748,91 €	53%	31%	37 773,78 €	55 523 €
Douarnenez communauté	2%	4%	1 405,42 €	2%	5%	3 032,42 €	4 438 €
QBO	2%	2%	772,13 €	2%	2%	1 657,07 €	2 429 €
TOTAL			44 470,00 €			90 788,01 €	135 258 €

Vu les statuts du syndicat OUESCO,
 Vu les populations et les surfaces des membres du syndicat,
 Vu la proposition de budget primitif pour l'exercice 2024 s'équilibrant à 589 035.18 € en section de fonctionnement et à 84 779.91 € en section d'investissement,
 Vu les trop-perçus sur les contributions 2023,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve :

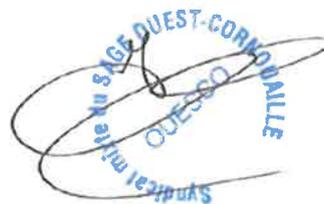
- le budget primitif 2024,
- la répartition de la participation des membres pour l'année 2024.

Pour : 15
 Abstention : 0
 Contre : 0

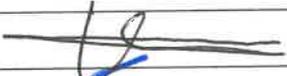
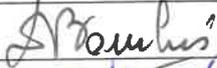
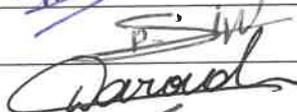
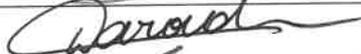
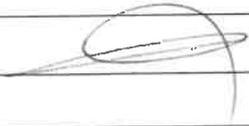
Pour extrait conforme

Éric JOUSSEAUME

Président,
 Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille



Département du Finistère – Service de Gestion Comptable de Douarnenez
Budget Primitif 2024 du Syndicat Mixte du SAGE Ouest-Cornouaille
 Présenté par le Président, à TRÉGUENNEC, le 29 mars 2024

		Nom Prénom	Signature
Communauté de communes du Pays Bigouden Sud	TIT	JOUSSEAUME Éric	
	TIT	BUANNIC Jean-Louis	
	TIT	LE TROADEC Gwenola	
	TIT	LOUSSOUARN Christian	
	TIT	LE CLEACH Cyrille	
	TIT	MOREL Stéphane	
	TIT	BOURHIS Danielle	
	TIT	GAIGNE Jean-Michel	
	SUP	BREN Jean-Marc	
	SUP	CANEVET Yves	
Communauté de communes du Haut Pays Bigouden	TIT	BUREL Michel	
	TIT	STEPHAN Philippe	
	TIT	CARADEC Jean-Louis	
	TIT	GERBE Alain	
	TIT	YANNIC Jean Bernard	
	TIT	CARIOU Jacques	
	SUP	LE GOFF Michèle	
SUP	LE COZ Hervé		
Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz	TIT	LAURIOU Benoit	
	TIT	SERGENT Gilles	
	TIT	BUREL Bruno	
	SUP	KERLOC'H Gurvan	
	SUP	LE COZ Rémy	
Douarnenez communauté	TIT	KERVAREC Ronan	
	SUP	SAVINA Henri	
Quimper Bretagne Occidentale	TIT	COZIEN Jean-Paul	
	SUP	COROLLER Christian	
Syndicat intercommunal des eaux du Goyen	TIT	KERISIT Yves	
	SUP	BOUER Yves-Marie	
Syndicat mixte des eaux du Nord Cap Sizun	TIT	BONIZEC Emile	
	SUP	PERHERIN Nolwenn	

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 029-200019073-20240329-DB_0724-BF

Membres	21
Membres présents	14
Membres votants	15
Votes POUR	15
Votes CONTRE	0
Abstentions	0

Date de la convocation : 1 mars 2024

À TRÉGUENNEC, le 29 mars 2024

Le Président,
Éric JOUSSEAUME

